

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom *Bochaton*
 Prénoms *Placide*
 Grade *1^{er} Classe*
 Corps *30^e Régiment d'Infanterie*
 N° Matricule. { *21744* au Corps. — Cl. *1904*
 { *2034* au Recrutement *Amusey*
 Mort pour la France le *25 Septembre 1915*
 à *Reithes* *Marne*
 Genre de mort *Tue à l'ennemi*
 Né le *27 octobre 1884*
 à *S^t Paul* Département *H^e Savoie*
 Arr^e municipal (p^r Paris et Lyon),
 à défaut rue et N°.

Jugement rendu le *4 Février 1920*
 par le Tribunal de *Chamonix les Bains*
 où le jugement transcrit le *12 Février 1921*
 à *Saint Paul (H^e Savoie)*
 N° du registre d'état civil
 531-708-1021. [20434.]

n° 48



BOCHATON Placide
 frère de Henri Charles (n° 78) et
 Zacharie, domicilié à Lyonnet,

Lieu d'inhumation:

département: Marne
 commune: SUIPPES
 lieu: Nécropole nationale « Suippes-
 Ville »
 Tombe: individuelle n° 1614

Transcription
 gement déclaratif
 n°
DÉCÈS
 de
Bochaton
Placide
 Tu la signification a nous faite le dix janvier, mil neuf cent vingt-un.
 Nous avons intégralement transcrit le jugement susénoncé. Audience du
 quatre décembre mil neuf cent vingt. Le Tribunal civil de première
 instance de Chamonix, réuni en Chambre du mil neuf cent vingt-un,
 Conseil où seules siégeant M. M., est décédé, Guenot, président
 Demangeant, juge; Bachlard, juge suppléant en présence de M. Sarré,
 Procureur de la République, assistés de Schand, commis greffier,
 domiciliés a rendu le jugement suivant. Declare constant le décès
 n° du soldat Bochaton Placide, né à Saint Paul le
 vingt-sept octobre, mil huit cent quatre vingt-quatre, fils de Henri
 et de Blanc Rose, du 30^e Régiment d'Infanterie. Mort pour
 la France à la date présumée du vingt-cinq septembre
 mil neuf cent quinze à Reithes Marne. Ordonne la transcription
 Dressé le du présent sur les registres de décès mil neuf cent vingt-un,
 de l'année courante de la commune _____, sur la déclaration
 de Saint Paul et sa mention ainsi que mention de sa
 transcription en marge des registres de la même commune
 à la date du décès. Transcrit par _____
 qui, lecture faite, ont signé avec Nous, Alexandre Deloyoux _____
 _____ Maire de Saint Paul _____ Officier de l'Etat Civil
 le onze janvier, mil neuf cent vingt-un _____
 — Les Déclarants, — L'Officier de l'Etat Civil,